

Balletin manicipal de la Commune de Jaillans



Retrouvez votre bulletin sur <u>www.jaillans.fr</u> (onglet « LA MAIRIE », rubrique « La Jaille »)

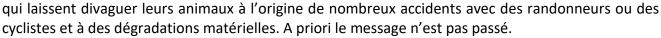


LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

La fête des laboureurs 2024 terminée, je voudrais en profiter pour remercier les présidents de cette année Angélique et Ghislain RIFFARD, ainsi que toute l'équipe du dynamique comité des fêtes pour l'organisation de notre fête traditionnelle.

Passons ensuite, à un sujet beaucoup moins joyeux : les chiens errants. Sur un précédent bulletin communal, j'avais déjà mis en garde les propriétaires de chiens



Pour information, depuis le 1^{er} février 2024, Valence-Romans Agglo a mis en place des missions de fourrière animalière avec entre autres la capture des chiens et chats errants.

Avoir un animal, c'est être responsable de celui-ci. J'espère que les propriétaires comprendront le ras le bol des habitants concernés par ces incivilités insupportables et prendront les mesures adéquates.

Qui dit printemps, dit en général « saison de ménage et d'entretien », aussi j'invite tous les intéressés, petits et grands à venir participer samedi 6 avril, à la matinée « Nettoyage des berges du ruisseau de Serne », organisée conjointement par la municipalité et l'association « La Gaule Romanaise et Péageoise » qui partagera ses connaissances du milieu aquatique.

Cette initiative ludique sera une manière pour certains de découvrir notre ruisseau avec la présence de poissons ou autres écrevisses, tout en faisant une bonne action.

J'aimerais également évoquer le départ à la retraite de notre employée communale Laurence CHAMPEY le 31 mars 2024. Laurence occupait son poste à la cantine et à l'entretien des bâtiments communaux depuis 2010. Nous la remercions et lui souhaitons une belle et longue retraite.

Coté commerce, nous avons le plaisir de voir l'ouverture du bar-restaurant-traiteur « La Jaille –Evi'Danse ». Bienvenue, dans notre village, à Vanessa et son papa Patrice NICOLAÏ. Bonne chance à ce nouveau commerce jaillanais. Je compte sur la population pour les accueillir chaleureusement.

Je vous souhaite un agréable et joli printemps 2024. Vive Jaillans !!



Une recette par Jaille !

C'est bientôt Pâques alors voici
une proposition de dessert qui pourrait
bien plaire aux petits comme aux
grands!

NID DE PÂQUES

Ingrédients :

2 cuillières à soupe de farine 100g de beurre 100g de sucre en poudre 150g de chocolat noir amer 1 cuillère à soupe de café fort 4 œufs



Pour le décor : œuf de pâques en chocolat, petits sujets en sucre de couleur

Préparation 20 min / Cuisson 25 min

- 1/ Préchauffez le four à 180°C (th 6), et beurrez un moule en forme de couronne
- 2/ Dans un saladier, mélangez les jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange devienne mousseux
- **3/** Faites fondre le chocolat au bain-marie avec le café
- **4/** Lorsque le chocolat est ramolli, ajoutez le beurre en petits morceaux, laissez fondre, puis mélangez à la fourchette pour obtenir une texture lisse.
- **5/** Ajoutez ce mélange à la préparation sucre/œufs, puis incorporez la farine tamisée.
- **6/** Battez les blancs en neige bien fermes et incorporez-les délicatement à la préparation à l'aide d'une maryse.
- **7/** Versez la préparation dans le moule, jusqu'aux deux tiers de la hauteur. Mettez à cuire au four pendant 25 à 30 min. Surveillez la cuisson...
- **8/** Démoulez sur un plateau et laissez le gâteau refroidir complètement.
- **9/** Garnissez le centre de petits œufs et de sujets en sucre colorés.
- **10/** Servez ainsi, ou accompagnez d'une crème anglaise parfumée au café ou à la vanille.

Bon appétit!

LE MOT DU MAIRE 1
SOMMAIRE2
UNE RECETTE PAR JAILLE2
PORTRAIT 3
ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL4 A 14
Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du LUNDI 11 DÉCEMBRE 20234 à 7
Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du LUNDI 15 JANVIER 20248 à 12
Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du LUNDI 26 FÉVRIER 202412 à 14
INFOS COMMUNALES15 A 20
Horaires et contacts de la mairie
Inscription sur les listes électorales
Certification des adresses de la commune
Matinée nettoyage du ruisseau de Serne 16
Matinée plantation des fleurs de la commune 16
Gestion des déchets verts
Gestion des chiens érrants
Des nouvelles de l'école maternelle de l'Écancière 17
Des nouvelles de l'école primaire de Jaillans 18
Le coin des enfants!19 à 20
INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES . 21 A 27
Le club des Boutons d'Or21
L'Amicale du don du sang
Equi-Paradis
Le Comité des fêtes
Le Tennis Club
Le Sou des Écoles

Source: www.marmiton.org/recettes/recette_nid-de-paques_27895.aspx#d13920-p1

Gyrobar 26

Camion épicerie NosProduitsLo'Co par Vercourses........ 26

Boulangerie "Chez Mimi"......27

AGENDA28



PORTRAIT

Déborah NORBERT

Depuis août 2023, nous avons la chance d'avoir un institut de beauté au centre de notre village.

Deborah vous accueille avec un immense sourire et son savoir-faire chez Belle et Natur'elle, que ce soit pour des soins ou des massages.

Diplômée d'un CAP et BP en alternance d'esthétique cosmétiques, volontaire et pleine de projets, elle a commencé par des soins à domicile, a ouvert et tenu de 2013 à 2017 son propre SPA Nymphélia à

St Marcel les Valence, puis prodigué ses talents de masseuse aux clients de sa chambre d'hôtes...

L'envie et le plaisir de prendre soin de chacun et de chacune car son institut est mixte...alors messieurs n'hésitez pas à venir vous aussi, profiter d'un soin visage relaxant ou même d'un massage.

Mais aussi des massages spécifiques pour les enfants à parti r de 12 ans et pour femmes enceintes Le choix de ses crèmes et cire est de qualité :

Deborah utilise la gamme La Canopée, cosmétique 100% naturelle, 100% Vegan et made in France. Pour les épilations, Epiloderm résine de pin 100% naturelle et made in France aussi.

Vous pourrez aussi la retrouver en tant que prestataire dans différents spas locaux.

Vous avez envie de profiter d'une bulle de douceur et d'une pause cocooning ? C'est simple prenez rdv avec Deborah sur son site ou sur sa page Facebook!



institutbellenaturelle@gmail.com / Prise de rendez-vous en ligne : https://belleetnaturelle26.kalendes.com

Cécile VALLOT



Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du lundi 11 décembre 2023

Absent(e)s: Annick VINCENT (pouvoir à Daniel MUNIER), Marjorie HAFSOUNI (pouvoir à Olivier DUMARCHE), Alain BONNET (pouvoir à Christophe VALLA) et Brigitte PRUVOST (pouvoir à Jean-Noël FOURNAT).

Notre référent de gendarmerie Monsieur FORTE Guillaume a été invité en début de séance.

Un point a été fait sur les différentes festivités à venir et notamment la fête des Laboureurs, compte-tenu du contexte « Vigipirate ».

1/ SDED (Service public Des Énergies dans la Drôme) : Adhésion à la compétence efficacité énergétique de « Territoire d'Energie Drôme »

Par délibération du 13/12/2021, le Conseil Municipal a adhéré au dispositif d'accompagnement « Energie Plus » proposé aux collectivités membres de Territoire d'Énergie Drôme – SDED dans le cadre de sa Compétence Efficacité Energétique.

La Délibération n°CS-2023-19-01 du Comité syndical de Territoire d'énergie Drôme – SDED modifie certaines modalités du règlement de la compétence susmentionnée.

La Compétence Efficacité Énergétique permet de bénéficier de plusieurs interventions liées au patrimoine dont la collectivité est propriétaire, à savoir

- Le suivi de ses consommations d'énergie (article 2)
- Les études d'aide à la décision du maître d'ouvrage (article 3)
- L'aide financière aux travaux d'économies d'énergie, associée à un conseil technique (article 4)
- L'accompagnement au déroulement de projets (service à la carte, article 5).

Le montant de l'adhésion applicable à compter du 1er janvier 2024 est le suivant :

- Pour les communes rurales (au sens de la TICFE) : 0,50 € par habitant et par année civile,
- Pour les autres communes : 0,80 € par habitant et par année civile,

Ces montants (prix unitaires et limites minimum et maximum) sont actualisés annuellement à compter du 1er janvier 2025.

La modification de l'adhésion au dispositif « Energie Plus » de la collectivité est donc approuvée et il a été décidé **d'adhérer** à la compétence Efficacité Energétique de « Territoire d'Energie Drôme » et de verser le premier montant de l'adhésion à compter du 1^{er} janvier 2024.

14 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».

Aide financière pour le projet de changement de toiture et l'isolation de la salle des fêtes Henri Maret

La commune de Jaillans projette des travaux à la salle Henri Maret, consistant notamment au remplacement de la toiture et à l'isolation du bâtiment.

Le montant global estimatif de l'opération s'élève à 99 270, 92€ HT.

Une aide financière de 20% à 50% du montant HT des travaux sera donc sollicitée auprès de « Territoire d'Energie Drôme – SDED » et il sera cédé à « Territoire d'Energie Drôme – SDED » les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) qui seront issus des travaux réalisés.

14 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».



2/ Loi APER (Accélération de Production des Énergies Renouvelables) : Définition des zones d'accélération favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables

La France s'est fixée l'ambition d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Cela se traduit notamment par la création de zones d'accélération pour l'implantation d'installation de production d'énergies renouvelables.

Les communes doivent définir pour chaque filière (photovoltaïque, solaire thermique, méthanisation, éolien, chaleur...) des zones dédiées aux énergies renouvelables par délibération du Conseil Municipal.

L'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunal) a un rôle de coordinateur, avec un débat interne sur la cohérence des zones d'accélération.

L'ensemble de ces éléments doit être remonté au Préfet par l'EPCI avant le 31 décembre 2023.

Aucune sanction ne sera appliquée en cas de retard.

Le Conseil Municipal réfléchit à la réponse à donner sur le territoire de la commune de Jaillans concernant le sujet.

3/ Intempéries : demande de subvention

Les fortes précipitations qui ont touché la commune de Jaillans le 3 novembre 2023, ont occasionné de multiples détériorations sur des chemins communaux.

Un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sera déposé prochainement et avant le 18 décembre auprès des services préfectoraux.

La dotation de solidarité permet de couvrir les frais des travaux de remise en état des biens non assurables, en l'espèce, la réfection de la voirie communale.

Une demande de subvention auprès du Département sera donc réalisée, et un devis sera demandé pour la remise en état des équipements détériorés et notamment au niveau du ruisseau du lotissement « Le Pré vert ».

14 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».

4/ Demandes de subventions

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal dans le cadre de l'amélioration des économies d'énergie, d'amélioration du bâti, et de la sécurisation, de solliciter plusieurs organismes financiers afin de mener à bien les projets 2024 dont les travaux sont énumérés ci-après.

Ainsi les différents organismes seront sollicités :

- Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre du « Bonus Ruralité »
- Le SDED pour les travaux d'économies d'énergies
- Le Département
- L'Etat
- La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)

Mars-2024 Jaille N°41 5/28



Le programme des opérations, les enveloppes financières et les plans de financement ci-dessous ont été adopté :

Priorité n°1 / Etude et diagnostic de l'Eglise classée « Sainte Marie »

Dépense estimée à 13 700 € HT pour le diagnostic et la proposition de mission de maîtrise d'œuvre.

Aides attendues : 40% du Département, 20% de la Fondation du Patrimoine, 20% de la DRAC.

Auto financement: 20% fonds propres.

13 voix « POUR », 1 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».

Priorité n°2 / Rénovation énergétique de la salle des fêtes : toiture et isolation

Dépense estimée à 99 270,92 € HT pour le changement de la toiture et l'isolation intérieure.

Aides attendues : 40% du Département, 40% du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).

Auto financement: 20% fonds propres.

14 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».

Priorité n°3 / Aménagement d'espace verts, de loisirs et de jeux

Dépense estimée à 34 122,50 € HT pour l'aménagement d'un espace détente avec jardin d'enfants, terrains de jeux et aire de pique-nique.

Aides attendues : 40% du Département, 40% de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Auto financement: 20% fonds propres.

14 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».

Priorité n°4 / Changement des LED sur les bâtiments communaux

Dépense estimée à 22 268 € HT pour le changement des LED (Light-Emitting Diode, soit une diode électroluminescente) sur les bâtiments communaux.

Aides attendues : 40% du Département, 20% du SDED, 20% Région Auvergne Rhône Alpes.

Auto financement : 20% fonds propres.

14 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».

Priorité n°5 / Achat de matériels : épareuse et bétonnière

Dépense estimée à 30 500 € HT.

Aides attendues : 40% du Département.

Auto financement: 60% fonds propres.

14 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».

5/ Urbanisme

Dossiers à instruire :

- Modification d'un permis de construire, route de Serne
- Déclaration préalable pour la pose de panneaux photovoltaïques, 30 chemin des Bois



6/ Questions diverses

Point sur les travaux de la fibre optique

Convocation de la Mairie du donneur d'ordre ADN (Ardèche Drôme Numérique) et de l'entreprise en charge des travaux AXIONE afin de statuer sur l'implantation de poteaux non validés par la Mairie.

Des compromis ont été actés de part et d'autre afin de privilégier la mise en œuvre de tranchées pour le déroulage des Fibres Optiques au lieu de poteaux. Une réponse de ADN est en attente pour les travaux de génie civil.

Bilan Villes et villages fleuris

La commune passe de 2 fleurs à une fleur, les critères d'attribution de cette distinction surprennent l'ensemble des conseillers municipaux.

Malgré les efforts consentis par la commune pour fleurir le village, Monsieur le Maire et l'ensemble des conseillers municipaux contestent les conclusions transmises par l'association pour le classement de notre commune à une fleur.

Une réunion est à prévoir avec les responsables de la région.

Station épuration assainissement autonome

Rendez-vous à prendre rapidement avec M. BIOTEAU pour faire le bilan sur l'entretien de nos 2 stations d'épurations.

Bilan sur les assainissements autonomes de la commune de Jaillans \rightarrow cette compétence est de la responsabilité du SPANC, donc de Valence Romans Agglo.

Vœux 2024

Une réunion avec l'ensemble des adjoints sera tenue en mairie prochainement pour la préparation des Vœux du Maire prévus le samedi 13 janvier 2024.

Fête des Laboureurs 2024

La fête des Laboureurs aura lieu du vendredi 9 Février au mercredi 14 Février 2024.

Nous attendrons les consignes du préfet pour le maintien ou non du bal qui sera tenu le Samedi 10 février 2024 au sein de la salle des fêtes Henri MARET.

Agenda:

- Le samedi 13 janvier 2024 à 11h00 Salle Henri Maret : Vœux du Maire
- Le lundi 15 janvier 2024 : Conseil Municipal



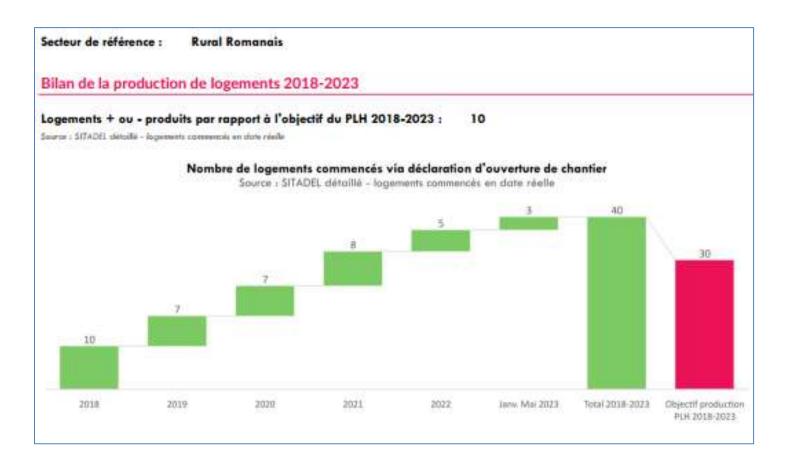
Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du lundi 15 janvier 2024

Absent(e)s: Annick VINCENT (pouvoir à Daniel MUNIER), Marjorie HAFSOUNI (pouvoir à Olivier DUMARCHE), Fabrice ROYER (pouvoir à Christophe VALLA) et Lorane SERRET (pouvoir à Jean-Noël FOURNAT).

1/ Valence Romans Agglo: avis sur le projet de PLH (Programme Local de l'Habitat)

Monsieur le Maire présente à l'ensemble des conseillers municipaux un avis transmis par VRA (Valence Romans Agglo) pour le projet de PLH.

Le PLH du point de vue de la commune de Jaillans est représenté sur le graphique ci-après :



Mars-2024 Jaille N°41 8/28



Objectifs de programmation PLH 2024-2030 Commune soumise à rattrapage SRU: non Projets retenus pour les 6 années du PLH 2024-2030 Objectifs à appliquer dans les documents d'urbanisme Nombre de logements total Indice de construction à appliquer minimum pour les pôles urbains, maximum pour les autres communes 3,8 logements par an, pour 1000 hts par an >> 24 3.4 ó ans soit en équivalent par an : 41 soit en équivalent pour 12 ans : dont logements locatifs sociaux 6 ans >> dont logements locatifs sociaux % dans la production : 33% % dans la production : 0% dont logements en accession sociale dont logements en accession sociale (recommandation) 6 ans >> % dans la production : 0% % dans la production : Pour les communes SRU Objectif de conventionnement Anah Bonus de construction accordé, par rapport à 6 ans >> l'indice de construction de la strate O logements sur 12 ans

Liste des projets potentiels identifiés - en avril 2023

id	Nom du site	Stratégie foncière	Porteur de projet identifié	Echeance (DOC)	Nb Logements	dont Log individuels	dont Log collectifs	dont Nb	dont Nb PSLA ou BRS	Commentaire	Surface_HA
182	Terrain de foot-projet intergénérationnel	4 - Maitrise foncière (ou souhait de maitrise) communale	1 - Oui	2 - moyen terme (2027-2029)	20	20		8		projet intergénérationnel	0,88
183	OAP - Béranger	1 - Initiative privée	2 - Non	3 - long terme (après 2030)	20	20					0,92

2/ Subventions aux associations communales et organismes divers

En vue de la préparation du budget primitif 2024, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il convient, comme chaque année, de fixer le montant des subventions versées aux différentes associations.



Il a donc été décidé de verser des subventions comme suit :

	B.P. antérieur	Réalisations	Vote
	15 220,00 €	12 698,03 €	15 870,00 €
ASSOCIATIONS LOCALES	3 000,00 €	1 400,00 €	3 200,00 €
Les Amis de Jaillans	200,00 €	200,00€	200,00 €
Comité des fêtes	200,00 €	200,00€	200,00 €
Comité des fêtes Forfait annuel feu d'artifice	1 800,00 €	0€	1 800,00 €
Club des Boutons d'Or	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Le Sou des écoles	200,00 €	200,00 €	200,00 €
ACCA JAILLANS - CHASSE	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Que JAILLANS SCENE	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Tennis Club de Jaillans	0€	200,00 €	200,00 €
ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES	650 €	650 €	650,00 €
Rugby Club Eymeux	150,00 €	150,00 €	150,00 €
APE Maternelle de l'Ecancière	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Bibliothèque municipale	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Espérance Hostunoise	150,00 €	150,00 €	150,00 €
ASSOCIATIONS AUTRES : SANTE	200€	200 €	200 €
Vaincre la mucoviscidose	50,00€	50,00€	50,00€
Centre Léon Bérard	50,00€	50,00€	50,00€
Paralysés de France	50,00€	50,00€	50,00€
Sclérosés en plaque	50,00€	50,00€	50,00€
ASSOCIATIONS FAMILLES RURALES	10 770,00 €	9 848,03 €	11 270,00 €
Familles rurales (fonctionnement)	770,00	770,00 €	770,00 €
Familles rurales (Accueil périscolaire)	8 300,00 €	4 024,57 €	4 500,00 €
Familles Rurales (Mercredis Loisirs et Kid'omino)	1 700,00 €	5 053,46 €	6 000,00 €
AUTRES ASSOCIATIONS	600,00€	600,00€	550,00€
ADMR	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Amicale du personnel du canton	50,00€	50,00€	50,00€
Resto du cœur	50,00€	50,00€	50,00€
FNACA	50,00€	50,00€	50,00 €
ONAC Bleuet de France	50,00€	50,00€	0€
Salon du livre Chatillon St Jean - APAE	50,00€	50,00€	50,00€
ADAPEI	50,00€	50,00€	50,00€

14 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».



3/ Régularisation foncière : « Le Clos des Muriers »

Afin de régulariser une cession de terrains à l'euro symbolique au profit de la commune avec Valence Romans Habitat, résultant des parcelles **ZA 166, 167 et 179** au lotissement « **le Clos des Mûriers » à l'Ecancière** : Il convient aujourd'hui de réaliser cette cession par un acte authentique. Les volumes correspondants sont d'environ :

- 166 (11m2)
- 167 (37m2)
- 179 (34 m2)

Le Conseil Municipal décide donc d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte authentique. Les frais de notaire seront à la charge à parts égales de la commune et de Valence Romans Habitat. 14 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».

4/ Urbanisme

Dossiers à instruire :

- Permis de construire pour une maison individuelle, 30 chemin du Prieuré (lot n°2, Lotissement le Champ de l'Or)
- Permis de construire pour une maison individuelle, 65 route des Tonnets (lot n°1, Lotissement le Clos des Tonnets)

5/ Questions diverses

Employés communaux : Remplacement des agents en arrêt maladie

Absence minimum de plus de 3 mois de l'employé communal Monsieur Jean-Claude ABISSET. En période hivernale, le Conseil Municipal n'envisage pas de recrutement supplémentaire. Une réflexion est en cours pour un remplacement à partir du mois d'avril 2024 pour seconder notre agent municipal Stéphane BARRUYER.

Travaux voirie 2024:

- Revêtement bicouche dans sa globalité du Chemin de la Tour,
- Revêtement bicouche dans sa globalité Route des Mas, avec une reprise des hauteurs des 2 plateaux traversants
- **Création d'un îlot central** pour la sécurisation du croisement situé au niveau de la salle des Fêtes avec la mise en place d'une signalétique appropriée
- Revêtement Bicouche dans sa globalité du Chemin des Vernets ainsi que Route de Corbeil,
- Création d'un fil d'eau en bordure du long de la voirie avec enrobé pour canaliser les eaux de ruissellement ainsi qu'une reprise partielle de certaines portions de voiries avec de l'enrobé pour le Chemin du Pouyet.
- Décapage de la voirie avec un revêtement bicouche sur une portion de la Route des Trois CROIX située au sein du village et qui partirait du Pigeonnier jusqu'au premier croisement,
- **Utilisation d'emplois partiels** pour rebouchage des nids de poules présents sur nos routes communales.



Travaux fossés suite à l'orage de novembre 2023 (VRA)

Devis en cours avec la société CHEVAL ENVIRONNEMENT.

- → Fossé le Pré Vert avec la reprise en empierrée des talus qui sont fortement dégradés,
- → Fossé ARTHEMONAY avec la reprise d'une portion en empierrée.

Pour rappel, chaque propriétaire doit gérer ses eaux pluviales sur son terrain (pose éventuelle d'une cuve de récupération, infiltration des eaux pluviales etc...).

Il est interdit de rejeter directement les eaux pluviales d'une propriété directement dans un fossé ou sur des routes ou chemins.

Pour le bassin de décantation, quartier des canaux, Monsieur Christophe VALLA se renseigne pour l'entretien des bassins de décantations, la sécurisation et l'assurance.

Réunion Commission Finances

Les adjoints, Monsieur le Maire et le référent Olivier DUMARCHE sont conviés à la réunion de la commission Finances.

Une date est retenue pour le mardi 20 février 2024 à 18h00 en mairie pour planifier la réunion.

Agenda:

- Le Mardi 16 janvier 2024 : Pièce de Théâtre de la Comédie de Valence à 20h00 à la salle des fêtes Henri MARET.
- Le lundi 26 Février à 19h00 : Conseil municipal

Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du lundi 26 février 2024

Absent(e)s: Annick VINCENT (pouvoir à Daniel MUNIER), Marjorie HAFSOUNI (pouvoir à Olivier DUMARCHE), Fabrice ROYER (pouvoir à Jean-Noël FOURNAT) et Alain BONNET (pouvoir à Christophe VALLA).

1/ Nomination du délégué titulaire au Syndicat Intercommunal de l'Écancière suite à démission

Suite à la démission de Lorane SERRET, le Conseil Municipal a nommé Olivier DUMARCHÉ comme remplaçant délégué titulaire de la commune au siège du Syndicat Intercommunal de l'Écancière. 13 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».

2/ Approbation du compte de gestion 2023

Le Compte de Gestion du budget principal de la Commune, dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur de la Trésorerie de Romans Bourg de Péage, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves de la part du Conseil Municipal.

13 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».

3/ Approbation du compte administratif 2023

Présentation du compte administratif ci-après.



FONCTIONNEMENT		
Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		434 131,10 €
Part affectée à l'investissement		0
Opérations de l'exercice	600 441,10 €	778 227,74 €
TOTAUX	600 441,10 €	1 212 358,84 €
Résultats de clôture N-1		434 131,10 €
Résultat de l'exercice Année N		177 786,64 €
RESULTATS DEFINITIFS fin 2023		611 917,74 €
INVESTISSEMENT		
Libellés	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		18 893,73 €
Opérations de l'exercice	130 919,68 €	116 704,39 €
TOTAUX	130 919,68 €	135 598,12 €
Résultat de clôture N-1		18 893,73 €
Résultats de l'exercice Année N	14 245 20 6	
Reste à réaliser	14 215,29 €	2 498,00 €
Totaux des RAR	186 521,00 €	
RESULTATS DEFINITIFS Fin 2023	184 023,00 €	4 678,44 €
RESULTAT DE CLOTURE FIN 2023 (avec Résultat		
des RAR)	179 344,56 €	

12 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 1 voix « ABSTENTION » correspondant au vote de Monsieur le Maire par obligation.

4/ Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Le Conseil Municipal a décidé d'instaurer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à destination des agents publics de la commune remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- Avoir été nommés ou recrutés par une collectivité territoriale, un établissement public administratif ou un groupement d'intérêt à une date d'effet antérieure au 1er janvier 2023 ;
- Être employés et rémunérés recrutés par une collectivité territoriale, un établissement public administratif ou un groupement d'intérêt public au 30 juin 2023 ;
- Avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 euros au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

Le montant de la prime est forfaitaire et attribué en fonction de fourchettes de rémunération brute perçue au titre de la période indiquée plus haut. Il est également au prorata de la quotité de travail et de la durée d'emploi sur la période de référence.

Le paiement de cette indemnité sera réalisé en une fois au mois de mars 2024 11 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 2 voix « ABSTENTION ».



5/ Taux de promotion pour l'avancement de grade des fonctionnaires

Les taux de promotion, pour chaque grade concerné, sont fixés selon le tableau ci-dessous :

Cadre d'emplois	Grade d'avancement	Ratio (De 0 à 100)
Adjoint Technique Ppal 2ème classe	Adjoint Technique Ppal 1ère classe	100%
Adjoint Administratif Territorial	Adjoint Administratif Ppal 2ème classe	100%

Les taux ci-dessus pourront être modifiés, en tant que de besoin, par une nouvelle délibération. 13 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».

6/ Urbanisme

Dossiers à instruire :

- Permis de construire d'une maison individuelle, lot n°1 lotissement le Champ de l'Or
- Permis de construire pour la réalisation d'un salon d'été, lotissement la Berangeraie
- Déclaration préalable pour le remplacement des huisseries des villas locatives communales, rue des Lauriers et rue des Pâquerettes
- Déclaration préalable pour l'installation de panneaux photovoltaïques, route de Serne

7/ Questions diverses

Frelons Asiatiques

GDS (Groupement de Défense Sanitaire) Drôme est chargé de la destruction des nids de frelons asiatiques. Une contribution annuelle de 300 € est allouée pour la participation aux frais de démantèlement. Le Conseil Municipal approuve donc le renouvellement de la convention pour l'année 2024.

13 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».

Lotissement « Le Haut des Belles »

La facture de 1517,70 € reçue par la Mairie relative à la consommation des candélabres pour la période 2022 sera transmise au Syndic du lotissement pour le règlement.

La convention de prise en charge financière et d'entretien de l'éclairage extérieur par Valence Romans AGGLO sera répercutée au Syndic tant que les travaux de remplacement du point lumineux détérioré à l'entrée du lotissement ne sera pas réparé.

Enfin, il devient urgent de finaliser la reprise des trottoirs et la voirie détériorée afin de permettre la prise en charge de l'ensemble de ces ouvrages par la Mairie.

Un RDV urgent sera pris avec le président Monsieur Pascal DIDIER du syndic « Le haut des Belles ».

Agenda:

- Vendredi 15 et Samedi 16 mars à 20h00 et Dimanche 17 Mars à 19h00 : Présentation par « Que Jaillans Scène » d'une pièce de théâtre « Je veux voir MIOUSSOV »
- Samedi 6 avril à 8h30 : Matinée « nettoyage des berges du ruisseau de Serne » avec la collaboration de l'Association de pêche « La Gaule Romanaise et Péageoise » OUVERT A TOUS
- Le lundi 25 Mars à 19h00 : Conseil municipal
- Le lundi 15 Avril à 19h00 : Conseil municipal
- Le lundi 6 Mai à 19h00 : Conseil municipal



Horaires et contacts de la mairie

La mairie vous accueille comme suit :

Lundi: 13h30 - 17h00 Mardi: 14h00 - 17h00 Mercredi: 9h00 - 12h00 Jeudi: 9h00 - 12h30 Vendredi: 13h00 - 16h00



Monsieur Le Maire et ses adjoints peuvent vous recevoir <u>sur rendez-vous</u>, en semaine ou le samedi matin.

Contacts mails: Le secrétariat: mairie@jaillans.fr, le service comptabilité: comptabilite@jaillans.fr

Site internet : www.jaillans.fr.

<u>Inscription sur les listes électorales / Élections Européennes dimanche 9</u> juin 2024

Etes-vous bien inscrit sur les listes électorales ? Avez-vous fait votre changement d'adresse afin de mettre à jour votre carte d'électeur ? Si vous ne recevez pas les professions de foi, c'est que votre adresse n'est probablement pas à jour ou que vous n'êtes tout simplement pas inscrit sur les listes de la commune...

♥ Vérifier votre inscription sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Inscription, changement d'adresse dans la commune, faites toutes les démarches en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47, ou en mairie avec les pièces justificatives.

Certification des adresses de la commune

La certification des adresses dans la base nationale permet d'améliorer la géolocalisation et la navigation pour de nombreux organismes, tels que les services de secours et de sécurité, les services de distribution de courriers ou de livraison, les services fiscaux ainsi que les gestionnaires d'énergie ou de télécommunication (SDIS, ENEDIS, Cadastre, GRDF, IGN, Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, INSEE, Gendarmerie nationale, Orange, SFR, Apple Maps, Google Maps, Tomtom...).

Les communes de 2 000 habitants et moins ont pour obligation de certifier leurs adresses au plus tard le 1^{er} juin 2024.

C'est chose faite sur la commune de Jaillans! chaque habitant est donc invité dès à présent à vérifier son adresse sur le site www.adresse.data.gouv.fr.

Il suffit de saisir votre adresse dans la zone de recherche. Si cette dernière n'apparait pas, nous vous invitons à prendre contact avec le service urbanisme de la mairie, soit par téléphone au 04 75 48 83 99, soit par mail à <u>urbanisme@jaillans.fr</u>.



Matinée nettoyage du ruisseau de Serne

Rendez-vous samedi 6 avril à 8h15.

Chemin du Ruisseau, pour une matinée consacrée au nettoyage du ruisseau de Serne et une présentation ludique du ruisseau par la Gaule Romanaise et Péageoise.



Ouvert à toute la population, petits et grands! Pensez à venir avec des outils, bottes et gants...

Inscription en mairie par téléphone au 04 75 48 83 99 ou par mail à mairie@jaillans.fr!

Matinée plantation des fleurs de la commune

Rendez-vous samedi 25 mai à 8h30, devant la mairie, pour la traditionnelle matinée consacrée à la plantation des fleurs de la commune.



Gestion des déchets verts

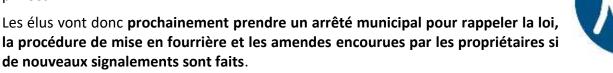
Nous vous rappelons que les déchets verts issus de l'entretien de vos jardins, ou de votre activité (pour les professionnels), doivent impérativement être déposés en déchetterie.



Gestion des chiens errants

de nouveaux signalements sont faits.

parviennent chiens nombreux signalements au suiet nous errants dans le village, et ces derniers causent parfois des dégâts au sein de propriétés privées.





Pour rappel, le Maire, de part son pouvoir de police, est autorisé à faire appel à la fourrière de Mauboule à Valence pour la capture (fourrière compétente depuis le 1er février 2024). A l'issue du délai règlementaire de 8 jours francs, les animaux sont redirigés vers le refuge des Berauds à Romans. Tous les frais allant de la capture par la fourrière, à l'hébergement au refuge, ainsi que l'identification de l'animal, sont à la charge du propriétaire.

D'autre part, des campagnes de capture peuvent être mises en place sur des périodes données.

Ainsi, nous demandons aux différents propriétaires de chiens, de bien vouloir mettre tout en œuvre pour que leur animal ne soit pas en état de divaguation.



Des nouvelles de l'école maternelle de l'Écancière

- La quatrième classe à la rentrée

Pour la quatrième classe (ouverte en septembre 2023), Nelly Fort a rejoint notre équipe. Cette dernière étant en congé de maternité, c'est Emilie Chalendard qui est restée et qui a repris la classe à la rentrée le temps de l'absence de maîtresse Nelly.

Nous venons d'apprendre qu'Emilie nous quitte vendredi 9 février et Nelly arrive le lundi 12 février.

- L'arrivée de JALIA - la girafe, BONGO – le gorille, HATHI – l'éléphant et KIBOCO – l'hippopotame Pendant le mois d'octobre, nous avons découvert une cabane qui était chaque jour un peu plus aménagée.

Du tissu, nos instruments et des animaux en plastique ont été pris dans les classes. Puis, nous avons reçu une lettre nous expliquant que 4 animaux venant d'Afrique souhaitent passer l'année scolaire avec nous.

Nous avons bien-sûr accepté de les accueillir.





HATHI et BONGO au djembé ; KIBOCO au balafon ;

Nous sommes ravi(e)s de les accueillir parmi nous.

- Les PORTES OUVERTES

Les vendredis 24 novembre et 1^{er} décembre, 2 classes ont ouvert leurs portes aux parents d'élèves. Les enfants ont tout d'abord présenté un jeu de course et de relais en salle de motricité. Puis, en classe, chacun était à un atelier. Pour clôturer ce moment, nous avons interprété des comptines et chansons de notre répertoire.

Les 2 autres classes auront leurs portes ouvertes ultérieurement (les maîtresses étaient malades).

- Le GOÛTER DE NOËL

Comme chaque année, la semaine précédant les vacances, les élèves des 4 classes ont confectionné des sablés de Noël. Des parents sont venus nous aider à cuisiner. Nous nous sommes réunis pour le goûter de Noël, le jeudi 21 décembre. Nous avons dégusté nos sablés respectifs ainsi que des clémentines, des jus offerts par l'APE de L'Ecancière.

Chaque élève est rentré à la maison avec quelques biscuits, chocolats à partager en famille.

- La GALETTE

Dans chaque classe, les enfants ont cuisiné. Les rois et les reines ont ainsi pu être tirés.

La Directrice, Nathalie KOUSSENS





Des nouvelles de l'école primaire de Jaillans

PLUSIEURS TEMPS FORTS EN CETTE FIN D'ANNEE 2023...

Liberté, égalité, Fraternité : Des mots pour vivre ensemble

Samedi 9 décembre 2023, l'école a ouvert ses portes aux familles. Monsieur le Maire était présent et a ouvert ce temps fort par un discours qui expliquait le terme « laïcité ». Qu'est-ce que la laïcité ? LA LAÏCITE, c'est le principe qui permet de faire vivre nos valeurs de LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE. C'est pourquoi chaque classe a travaillé autour de l'un des symboles de la République Française : notre DEVISE avec ses 3 mots en « TÉ » : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE. Ce temps s'est clôturé par le verre de l'amitié offert par la municipalité.





Une parenthèse féérique et magique

Samedi 16 décembre, l'association du Sou des écoles et ses partenaires organisaient le village de Noël. A 17h30 a eu lieu la restitution du cycle danse menée de main de maitre par Mme Lambert!



DEBUT 2024...

❖ La sensibilisation à un acte solidaire et généreux

Les élèves ont participé à un concours de dessins organisé par l'Association du Don du Sang représentée par Mme GORRIAS, présidente de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Bourg de Péage et son canton.



La fête des laboureurs : Miam, miam...

Sur une proposition de Mr Mestre, président du Comité des fêtes de Jaillans, les élèves des trois classes se sont rendus à la salle du patronage le vendredi 9 février pour voir la confection des bugnes. Un accueil chaleureux de la part de l'équipe présidentielle et des bénévoles a été réservé à l'école.





Merci à tous les acteurs de nous fait vivre ces expériences ! La directrice, Sylvie Van Litsenborg





Le coin des enfants!









CHENERADE пименипри

Z > H M Z H H H A

COSKRONSHCA

PORKELLEDNORHHPACO

MODKUMOZE KOMHOMONHO

N Z E P O Z E H B N K O L N O K Y N

ひり 日 ス 日 ス 以

O H O M H

HMHMH K O C X X D O H HETEDEETO

PHZOUUOOHU

SHHHGOKOCH

HKOKHKOZHH

PAHHICHORDHHAGE

CHHERONACCOMMOHER COKCHECTCHECTCKCKC

Z O K Z P C L C Z C P E D H O O L E D

K O M C D D O D O D D O D D

OXZZHOHD>ZH>FH>XHD

XZMZZOEFUKL NDNOHONDIN

GZHWECPFIZG NONHHMNDW

M C E H C O C K C C

DUMOZUMO CAHUE





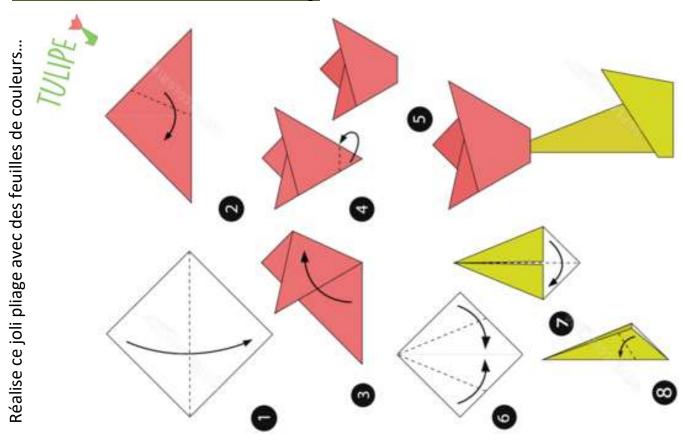




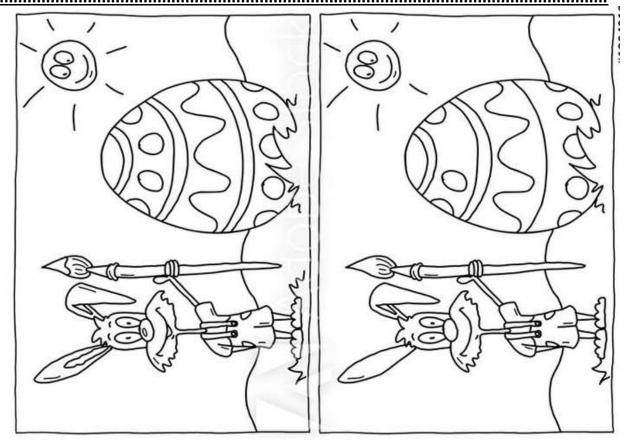
ots mêlés Print



Le coin des enfants (...suite et fin)!



Trouve les 10 différences... puis colorie les dessins!





Le club des Boutons d'Or

En 2017 Lucienne DIDIER et Nicole VINAY ont succédé à Maryse GUTIERREZ à la Co-Présidence du Club des Boutons d'Or. Lors du CA du 22 janvier 2024, Françoise ACTON (Jaillans) et Monique BARNASSON (Saint Hilaire du Rosier) ont été élues pour leur succéder. Merci à Nicole et Lucienne pour leur investissement au sein du Club.

Cette année 2024 nous comptons 85 membres dont 8 de communes extérieures. Le club est ouvert à toute personne pré-retraitée ou retraitée à jour de sa cotisation (20€ pour 2024) et adhère à Génération Mouvement des Aines Ruraux de la Drôme.

Le rendez-vous hebdomadaire du lundi de 14h à 18h à la salle du Patronage de Jaillans est un moment convivial apprécié. On joue bien sûr aux cartes (coinche, tarot) mais aussi à d'autres jeux (Rummikub de chiffres et de lettres, Skyjo...). Un goûter est servi vers 16h moyennant une participation de 1€.

Programme 2024

- Lundi 29 avril : sortie d'une journée
- Lundi 1^{er} juillet : repas surprise
- Septembre : voyage de 5 jours à définir
- Lundi 21 octobre : 2ème concours de coinche
- Lundi 2 décembre : repas des anniversaires
- Dimanche 7 décembre : participation au Téléthon

Les Co-présidentes, Françoise ACTON et Monique BARNASSON

L'Amicale du don du sang

Voilà le printemps qui montre son nez ! Voilà par définition le moment des re démarrages ! La végétation, les fleurs, les jardins, et nos vies sociales qui reprennent un coup de boost. Pour nous aussi à l'amicale des donneurs de sang nous re démarrons une nouvelle saison.

Cette année, plus que jamais nous avons besoin de vous les donneurs de sang. Les habituels donneurs mais surtout vous qui ne donnez plus. Sans une raison particulière, par omission ou manque de temps. **1h!** 1h de votre temps pas plus! 1h de votre temps pour donner espoir de guérison à des malades dans la détresse. 1h de votre temps pour vous qui n'avez jamais encore osé pousser la porte d'une collecte. Par peur de l'inconnu! d'une seringue! ou vous qui venez juste d'avoir 18 ans.

Pour rappel, 1h de votre temps pour un don de sang. 500ml pour sauver 3 vies grâce à cette heure que vous avez bien voulu donner dans une journée parmi tant d'autres.

Notre département est l'un des plus généreux en France en nombre de donneurs! Nous ne cherchons pas les records! Mais si ces records sont ceux des vies sauvées, alors nous sommes preneurs et compétiteurs!

Dans notre secteur, nos dernières collectes de Eymeux, Meymans Beauregard Barret et Hostun ont toutes progressées de plus de 15% (un bon retour après la bérézina de la période covid). Nous sommes sur la bonne voie. Continuons à reprendre le chemin des collectes. Tellement de personnes comptent sur vous!

Les prochaines collectes du secteur des monts du matin : Jaillans le 29 mars de 16h à 19h La Baume d'Hostun le 28 juin, Eymeux le 22 novembre et Meymans le 2 décembre. Tous à vos agendas et bon printemps !

Pour une meilleure organisation et dans le bien de tous, prenez RDV à « **dondesang.efs.sante.fr** ». Pour toutes questions, pour Jaillans : Anne GORRIAS 06/88/90/06/50 et Hervé PEYSSON 06/51/83/22/44.



Club des



Equi-Paradis

Voici **le programme** d'Equi-Paradis : Différents stages pour s'épanouir et établir une belle relation humain-équidé !

- <u>Dimanche 7 Avril</u>: **Stage Bien-être** pour apprendre à percevoir et à ressentir les énergies de son cheval et acquérir les bases pour lever les tensions et proposer des étirements au cheval.
- Du lundi 15 au vendredi 19 Avril : **Stages enfants** pendant les vacances pour s'initier à différentes activités équestres et acquérir de l'aisance à poney, confiance en soi et s'épanouir.
- © <u>Du lundi 22 au vendredi 26 Avril</u>: **Stages ados/ adultes** pendant les vacances pour communiquer facilement avec son cheval, toujours dans le respect du cheval, la confiance et la décontraction, quelle que soit la discipline.
- <u>Du dimanche 28 au mardi 30 Avril</u>: **Savoir 3 (1^{ère} partie)** pour être confiant à cheval et communiquer ses intentions pour une belle relation homme-cheval.
- Dimanche 12 Mai : Stage équitation éthologique niveau I pour améliorer la confiance, l'écoute envers son cheval et développer son aisance, aussi bien à pied qu'à cheval.
- <u>Dimanche 19 et lundi 20 Mai</u>: **Savoir 3 (2^{de} partie)** pour être confiant à cheval et passer des embûches dans le calme et la sérénité.
- Dimanche 9 juin : **Fête du club**, avec présentation des spectacles des cavaliers, inscription pour l'année 2024-2025, animations...

Pensez au Bon cadeau pour faire plaisir à vos proches ! Et toujours sur RDV : balades et cours particuliers.

Chloé BUREAU ROUBAUD 06.75.78.61.27 chloe@equi-paradis.fr

Le Comité des fêtes

Et voilà, la fête est finie, une très belle édition comme le veut la tradition!

Nos présidents de cette année, ont su relever le défi avec brio, un grand bravo à Angélique et Ghislain!

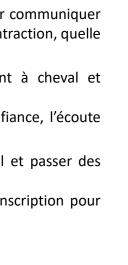
Malgré un temps incertain, les bugnes et foujou sur la place de l'église ont été très appréciées, attention à ne pas prendre l'habitude de ce lieu, en temps normal le dimanche matin se déroule chez les présidents.

On souhaite la bienvenue dans le groupe présidentiel à Éléonore et Dimitri nos nouveaux dauphins.

Le retour de fête aura lieu le **samedi 6 Avril 2024** à partir de 19h30, salle Henri Maret, réservation conseillée (06 08 89 11 03 ou 06 86 77 66 50).

Le Comité







Le Tennis Club

Bonjour à toutes et à tous,

Avec l'arrivée des beaux jours, si vous souhaitez profiter du terrain de tennis, il est encore possible de prendre votre adhésion, elle sera valable jusqu'à fin août. Le tarif adulte est à 30 euros par personne ou 50 euros le couple. Le tarif enfant est à 20 euros.

Si certains adultes sont intéressés pour prendre des cours de tennis adulte, nous pourrons ouvrir un cours supplémentaire si nous avons suffisamment de demandes. Les cours sont d'une heure les mercredis soir, de fin avril à fin juin.

Enfin, les personnes qui disposent encore de la clé du court, et ne souhaitent pas se réinscrire doivent la restituer s'il vous plaît.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous écrire à tennisclubjaillans@gmail.com.

Sportivement,

Le bureau du Tennis Club Jaillans



Le Sou des Écoles

Un petit retour en arrière...

Le loto du samedi 25 novembre a connu un vif succès! Un grand merci pour votre fidélité d'année en année. Samedi 9 décembre, nous avons innové avec la décoration du sapin de noël du village, animation ouverte à toutes et tous! Malgré le froid, vous avez répondu présent afin de décorer le sapin offert par la mairie. Samedi 16 décembre a eu lieu la 2ème édition du village de Noël. Magnifique journée, accompagnée par la compagnie Muriel M pour le chant et animée par l'association Que Jaillans Scène avec des sketchs... Les décorations et les animations ont pris vie grâce aux parents bénévoles...



De même, un grand merci aux maîtresses pour la réalisation du spectacle avec les enfants de l'école...

Pour cette année 2024...

Une vente de fleurs est prévue **vendredi 24 mai**. Un bon de commande sera distribué dans les boîtes aux lettres et sera également disponible en mairie. Les fleurs et plants de légumes seront fournis par l'Horticulteur Producteur Florentin à Saint Lattier (prix public).

La fête de l'école ouverte à toutes et tous aura lieu **vendredi 28 juin, sur le thème « Western » !** De nombreuses surprises vous attendent... Au menu, une Fideua sur commande, à manger sur place ou à emporter ! et le groupe « Sweety POP » sera de retour pour animer la soirée... Programme détaillé à venir...

Le Sou des Ecoles



Familles Rurales

Ludothèque : Animation familiale CHASSE AUX OEUFS

Samedi 30/03, au parc de la Source à Eymeux, 10h-12h. Ouvert à tous!

❖ SEJOURS DE VACANCES 2024

C'est une occasion pour eux de vivre des vacances inoubliables.

Sport, loisirs, découverte, détente...Tout au long de la semaine, l'équipe propose des activités variées, des jeux, des veillées pour partager des moments conviviaux.

L'objectif éducatif étant d'encourager leur participation favorisant le développement de l'autonomie, la prise de responsabilités, l'apprentissage du « vivre ensemble ».

Les inscriptions auront lieu à partir du 02 avril 2024.

Pour valider votre inscription, il vous suffit de nous envoyer un mail en précisant le nom et prénom de votre enfant ainsi que le séjour souhaité. Vous recevrez une confirmation par mail.

Parallèlement, il faudra envoyer le dossier d'inscription ainsi qu'un acompte de 50€ sous 8 jours. Sans ces éléments, l'inscription ne sera pas maintenue.

ACCUEILS DE LOISIRS VACANCES PRINTEMPS

KID O'MINO du 15 au 26 avril 2024 à Hostun.

Accueil à la journée. Programme disponible sur le site internet.

Inscriptions du 11 au 13/03, via le Portail Famille https://fr-jaillans.portail-defi.net

Team ADOS du 22 au 26 avril 2024 à Hostun.

Le programme d'animation est créé avec les jeunes pour répondre à leurs envies.

Pour qui ? Si tu as entre 10 à 14 ans. C'est quoi ? Des activités, des sorties, des journées à thème... A toi de choisir ! Comment ? Inscriptions du 11 au 13/03, via le Portail Famille https://fr-jaillans.portail-defi.net

❖ VIDE GRENIER & FETE DU JEU

Dimanche 02/06/2024, salle Henri Maret à Jaillans. Avec la participation de la ludothèque Kid O'ludo.

Animations familiales, Buvette & snack.

Renseignements et inscriptions sur www.famillesrurales.org/jaillans ou au 06.11.58.1234

❖ FETE DES ACTIVITES LOISIRS

La saison 2023-2023 se clôturera par une représentation qui aura lieu le **vendredi 14/06 à la salle Henri Maret à Jaillans.**

Semaine Portes-ouvertes pour découvrir nos activités loisirs du 10 au 14 juin 2024.

Si vous souhaitez de nouvelles activités pour la rentrée 2024, n'hésitez pas à nous contacter.

❖ ACCUEILS DE LOISIRS KID O'MINO VACANCES ETE

Ouverture de l'accueil de loisirs : du lundi 08 juillet au vendredi 02 août 2024, et du lundi 19 au jeudi 29 août 2024

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE WWW.FAMILLESRURALES.ORG/JAILLANS/



Bid @'mino





Le Zig Zag Café

Le ZigZag vous informe que nous acceptons désormais les **titres restaurant** (cartes ou tickets). Vous pouvez les utiliser chez nous selon les règles habituelles des titres restaurants (plafond de 25 € / jour, tous les jours hors dimanches et jours fériés, etc...).



Nous vous remercions chaleureusement pour votre présence aux soirées cuisses de grenouilles qui sont un réel succès : nous étions complets à de nombreuses reprises ! Nous allons malgré tout passer à un rythme moins soutenu (1 à 2 fois par mois) et vous conseillons de réserver à l'avance pour être sûr d'avoir une table.

Également complets pour la **soirée couscous avec animation danse orientale** du 9 mars quelques semaines à l'avance, nous vous proposerons une soirée similaire dans quelques temps.

Nous avons également hâte de vous retrouver sur la **terrasse** dès le retour des beaux jours le soir ! N'hésitez pas à suivre nos **réseaux sociaux** (facebook et instagram) pour avoir toutes les informations nous concernant en temps réel !

Milles merci pour votre fidélité, Karine et Mélissa

Bar, restaurant, traiteur « La Jaille »

Nous sommes ravis de vous annoncer la réouverture de l'établissement La Jaille à Jaillans, avec de tous nouveaux propriétaires prêts à insuffler une énergie nouvelle dans le cœur du village.

Depuis samedi 16 mars, le bar du village a réouvert ses portes et le restaurant propose une cuisine traditionnelle qui ravira les palais. Pour les gourmands pressés, un service traiteur de plats à emporter, mettant en vedette des délices comme des pâtes fraîches, des produits locaux de qualité, fromages, charcuterie, miel, cave à vin avec 25 producteurs locaux..., est également disponible pour une expérience gastronomique rapide et savoureuse.

Bistrot:

Du lundi au samedi : 6h-12h et 17h-20h

Le dimanche: 6h -13h

Restaurant:

Du lundi au jeudi : 12h-14h

Du jeudi soir au samedi : 12h-14h et 19h-22h

Le dimanche: 12h-14h

Traiteur:

Du lundi au samedi: 9h-12h et 17h-19h30

Le dimanche : 9h-13h

Les samedis et dimanches il sera proposé des

poulets rôtis!

Mais cela ne s'arrête pas là. Courant avril,

préparez-vous à vivre des soirées inoubliables dans notre espace afterwork dédié. La salle de spectacle accueillera des concerts envoûtants, des performances d'humoristes qui feront vibrer vos rires, et bien plus encore. De plus, la location de salle sera disponible pour vos événements privés, vous offrant un cadre convivial pour célébrer des moments spéciaux.

Nous sommes impatients de vous accueillir dans notre établissement redynamisé, où la passion pour la gastronomie, le divertissement et les rassemblements prendra vie d'une manière toute nouvelle. Venez rejoindre cette aventure avec nous et soyez prêts à créer des souvenirs mémorables dans notre établissement réinventé à Jaillans.

Vanessa et Patrice NICOLAÏ





Gyrobar

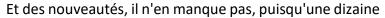
Le Gyrobar remet le couvert à compter du jeudi 21 mars 2024!

Tous les jeudis soir de 18h à 23h, sur une période qui va de la Saint Patrick [17/03] à Halloween [31/10] (inclus), vous pourrez retrouver le Gyrobar sur la place de l'école.

THE RESERVE TO LET TO L

Pour ceux qui ne connaissent pas le Gyrobar, c'est un fourgon aménagé spécialement pour créer un rendez-vous hebdomadaire convivial aux habitants de village dépourvu de bar (voire de commerce). Pour ce faire, rien de tel qu'un bar à bière!

Avec plus de 300 bouteilles embarquées réparties sur plus de 25 références différentes et 2 tireuses pour les amateurs de pressions, au Gyrobar on trouve une carte renouvelée en permanence pour toujours avoir des nouveautés à découvrir!



de brasseries locales, sont représentées, avec leurs styles propres, leurs bières expérimentales, de petites pépites qui vont vous faire découvrir à quel point le monde brassicole est vaste...!

En plus de la bière, on y trouve aussi du vin et des softs locaux.

Gyrobar, Le bar à bières qui se rapproche de vous ! 06 87 28 06 34 Gyrobar26@gmail.com

Camion épicerie NosProduitsLo'Co par Vercourses

Votre camion-épicerie NosProduitsLo'Co par Vercourses reste toujours à votre disposition sur la place Granet devant la boulangerie tous les jeudis de 16h à 19h.

Venez découvrir ou re-découvrir le meilleur des producteurs locaux et tous les fruits et légumes de saison, rassemblés pour vous par nos soins.

Et nous vous préparons une surprise au cours du printemps pour réussir vos apéritifs avec des produits locaux!

Coordonnées: contact@vercourses.fr / 06 28 77 97 77

Suivez-nous sur Facebook: @Vercourses @nosproduitsloco

Arnaud CHANTRON

Pasta pizza

Le camion à pizza vous attend **tous les jeudis de 17h30 à 21h30**, place Granet. Alors pensez à réserver au **07 82 38 32 33** !







Boulangerie « Chez Mimi »





A partir du samedi 23 mars 2024 (et tous les samedis par la suite), nous vous proposerons des soirées pizza !

Pour les réservations, c'est soit par téléphone au 09.79.17.53.60 soit directement à la boulangerie.







Jeudi 21 mars 2024: de 18h à 23h, retour du Gyrobar, place Granet.

<u>Vendredi 22 mars 2024</u>: à 19h30, apéro convivial du Sou des Ecoles à destination de tous les parents d'élèves de l'école de Jaillans afin de discuter de l'organisation de la fête de fin d'année, salle du Patronage.

<u>Vendredi 29 mars 2024</u>: de 16h à 19h, collecte de sang organisée par l'Amicale des donneurs de sang, salle Henri Maret.

<u>Samedi 6 avril 2024</u>: de 8h30 à 12h, matinée nettoyage du ruisseau de Serne, rendez-vous à 8h15, chemin du Ruisseau (devant le bâtiment du site de captage du SIERS).

<u>Samedi 6 avril 2024</u> : à 19h30, traditionnel repas « La Poule » organisé par le Comité des Fêtes, salle Henri Maret.

<u>Samedi 25 mai 2024</u>: à 8h30, matinée plantation des fleurs du village, rendez-vous devant la mairie.

Dimanche 2 juin 2024 : Vide grenier organisé par Familles Rurales, salle Henri Maret.

<u>Dimanche 9 juin 2024</u>: Elections Européennes, en mairie (les horaires du bureau de vote seront communiqués ultérieurement).

<u>Vendredi 14 juin 2024</u> : fête des activités loisirs, organisée par Familles Rurales, salle Henri Maret.

<u>Vendredi 28 juin 2024</u>: Fête de fin d'année de l'école de Jaillans organisée par le Sou des Ecoles, terrain multisport (programme à venir).